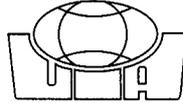


UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LAWYERS
INTERNATIONALE ANWALTS-UNION



UNION INTERNACIONAL DE ABOGADOS
UNIONE INTERNAZIONALE DEGLI AVVOCATI

الاتحاد الدولي للمحامين

44eme CONGRES BUENOS AIRES

Résolution relative au terrorisme en Espagne

LA COMMISSION DROITS DE L'HOMME DE L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS, réunie à l'occasion du 44^{ème} Congrès de l'UIA à Buenos Aires,

Profondément préoccupée par la réitération d'attentats criminels commis en Espagne par le groupe terroriste ETA, qui tente d'altérer le fonctionnement normal de l'Etat de Droit et dont les derniers attentats ont été dirigés contre l'indépendance du Pouvoir Judiciaire :

Condamne fermement tous les actes terroristes et affirme que personne ne peut disposer de la vie d'autrui,

Tient à rappeler qu'un débat n'est possible sur tout postulat que moyennant le respect des Droits de l'Homme, des règles de l'Etat de Droit et des procédures démocratiques,

Montre sa solidarité envers le peuple espagnol et plus spécialement envers les victimes du terrorisme,

Et demande la cessation immédiate de l'activité terroriste de l'ETA.